

MEMOIRE 2000

EDITORIAL

Séparés Ensemble

COVID : le préfixe co, du latin cum, signifie ensemble. Nous sommes face au vide des questions sans réponse. Ensemble et séparés, distanciation sociale oblige. Les pays riches ont pris avec plus ou moins de retard les mesures de confinement protectrices contre la propagation exponentielle de la pandémie. Mais qu'en sera-t-il dans les pays qui ne disposent pas de structures de santé solides ? Des pays où l'économie informelle domine ? Les mesures de confinement risquent d'affamer les populations de travailleurs invisibles, non protégés par l'état. Et comment dans nos pays riches maintenir l'idéal de solidarité à l'intérieur de nos communautés et avec les autres sur la planète ? Peut-on s'accrocher à l'espoir que pour la première fois en Europe, les dirigeants ont donné primauté à l'humain sur l'intérêt économique ?

Honteux

Sur France Inter le 25 mars, un sujet : "Solidarité avec les soignants, oui mais pas chez moi". Un voisin de l'hôpital Tenon signale dans sa résidence, un appartement libre qu'une infirmière peut louer. Elle reçoit les clés, mais des copropriétaires s'opposent : "j'étais à mille lieues d'imaginer des réactions semblables" dit ce témoin bouleversé. Il réussira plus tard, à mettre ces logements à disposition des personnels de l'hôpital voisin. Les mails des copropriétaires craignant pour leur santé sont odieux. Dans les jours qui suivent, ces attitudes de rejet des soignants se multiplient. En même temps, se développent l'entraide et le soutien concret apporté aux personnels de santé.

Ampleur du défi

Face au risque d'hécatombe, la métaphore de la guerre est reprise par les chefs d'Etat. Mais la menace est invisible, à l'envers d'une guerre et de son vacarme d'armes. L'ennemi, c'est le contact, les gestes affectueux. Ce qui se joue à l'échelle de la planète, c'est notre angoisse commune, humaine, de la mort. Et la pensée terrifiante que l'on risque de ne pouvoir accompagner ses proches dans les derniers moments. Les religions ont toujours répondu à la peur de la mort par la promesse d'un au-delà qui impose devoir moral ici-bas et soumission au divin qui pourvoit à tout. Les responsables des trois religions monothéistes ont cependant envoyé des recommandations de distanciation sociale, pendant que certains ultras religieux continuent d'exiger de se rassembler, et d'ignorer les recommandations des scientifiques. Comme la droite antisience américaine qui dénonce les entraves à la religion et s'impatiente de voir repartir l'économie.

L'Europe, comme la Chine auparavant, fait appel aux experts scientifiques. Le message prend du temps pour monter à nos cer-

veaux. "Dis, quand comprendras-tu?" chantent deux soignants émus sur l'air de Barbara et sur nos réseaux sociaux. En Italie, puis en France, chaque soir, nous applaudissons le courage des soignants. Ils sauvent des vies par un effort au-delà du possible

et subissent les pertes dans leurs rangs. Ils sont les héros en action, obligés d'assumer le triage de la catastrophe pour sauver le plus de vies et remettre sens et ordre dans le chaos. Mais le reste de la population n'est pas condamné à la passivité. Chacun est invité à mobiliser ses ressources créatives, de sa place particulière. Les professeurs inventent une nouvelle façon d'enseigner, Radio France, notre service public, multiplie les ressources, pour répondre aux questions inimaginables, début mars, de la vie confinée. On invente, on bricole. Des Italiens fabriquent des valves artificielles avec des imprimantes 3D pour remédier à la pénurie de respirateurs. Sans parler de ces maires, de ces chefs d'entreprises petites ou grandes qui exhument des stocks de masques oubliés dans des réserves. Il n'y a pas que des voleurs de respirateurs, ou des chasseurs d'infirmiers, la société montre des trésors de solidarité et citoyenneté.

Ici, Maintenant

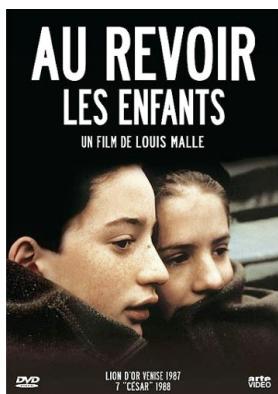
Mémoire 2000 doit interrompre provisoirement ses actions, les projections de mars, avril et sans doute mai n'auront pas lieu. La visite à Drancy, non plus. Au minimum, ce journal d'avril paraît sur les écrans de ceux qui nous suivent. Non pas que notre parole puisse agir contre la menace d'une gravité inconnue en France depuis 1945. A la relecture, nos pages qui parlent du monde d'avant, paraissent déconnectées du réel actuel, elles portent la trace de ce monde juste avant. Mais la vie continuera malgré les deuils. L'Histoire ne s'arrête pas. La sortie progressive du confinement se fera, nous l'espérons, dans une solidarité reconstruite à partir des leçons de mars 2020.

Jacinthe Hirsch



N O S S E A N C E S D E B A T S

Au revoir les enfants



En 1944, Julien est pensionnaire dans un collège catholique. Il découvre Jean, un nouveau venu, fier et secret. Julien et Jean se prennent peu à peu en amitié. Cependant, ce lien ne pourra jamais s'épanouir. La Gestapo débarque un jour au collège et arrête le Père Jean et les trois enfants juifs qu'il avait cachés parmi ses petits catholiques.

Séance du 28 janvier 2020

Thème : La Shoah

Débatteurs : Esther Senot, Philippe Morier-Genoud

Esther Senot déportée à 15 ans à Birkenau, continue à 91 ans à perpétuer la mémoire des camps où elle a perdu sa famille.

Philippe Morier-Genoud est le comédien qui a joué le rôle de Père Jean dans le film de Louis Malle.

Après ce film émouvant, Esther Senot prend la parole et témoigne de sa vie très douce et heureuse au départ et qui va devenir un cauchemar à partir de 1939. À travers son histoire, elle retrace les grands événements qui vont précéder l'horreur des camps :

- Mai 1940 offensive allemande.
- Octobre 1940 suppression de la République et premières lois sur le statut des juifs.
- Mai 1941 arrestation de 4 000 hommes de 16 à 50 ans envoyés dans les camps français de Pithiviers et Beaune-la-Rolande puis déportés à Auschwitz.
- Juillet 1942 rafle du Vel d'Hiv (14 000 personnes dont 4 000 enfants).

Esther, qui s'était cachée lors de la rafle, se retrouve seule à 14 ans à Paris ; elle va alors parcourir la France à la recherche de sa famille.

De retour à Paris en juillet 1943 elle est arrêtée et emmenée à Drancy puis déportée à Auschwitz. Elle raconte avec beaucoup d'émotion les conditions de ces trois jours de voyage en enfer.

À l'arrivée et après un "tri", 106 femmes dont Esther se rendront à pied au camp de Birkenau. Elle y retrouve sa sœur qui décèdera dans le camp. Des 106 femmes, seules Marie (son amie) et elle-même seront encore vivantes à la libération du camp en janvier 1945.

Les détails épouvantables racontés par Esther rendent les élèves totalement muets et très émus. Ce témoignage très long n'a pas laissé de place au débat, ni à l'intervention de Philippe Morier-Genoud, mais les images décrites par Madame Senot resteront, certainement, à jamais, gravées dans la tête de toutes les personnes présentes à cette séance.

À la suite de cette séance, une visite guidée est proposée au camp de Drancy. Une classe de 3ème du collège Camille Sée est déjà inscrite.

Arlette Weber

Les figures de l'ombre



1954, dans le contexte de la guerre froide, à la Nasa, trois scientifiques de génie participent aux calculs pour le lancement en orbite de John Glenn, prélude à la "conquête de la lune". Mais ces trois scientifiques sont femmes et noires. Il est hors de question qu'elles accèdent à un quelconque poste de responsabilité et à une reconnaissance de leur valeur. Face aux pires humiliations et à la force de l'exclusion, ces trois femmes opposent une persévérance et une dignité exceptionnelles.

Séance du 25 février 2020

Thème : La place des femmes afro-américaines en Amérique.

Débattrices : Fatma Ramdani, maître de conférences en civilisation américaine à l'Université de Lille, spécialiste des mouvements féministes américains et des représentations générées.

Molly Recchia, professeure de français dans le Department of World Languages & Literatures - Western Michigan University.

Le jour de la projection, Fatma Ramdani nous apprend que Katherine Johnson, personnage principal du film est morte la veille. Née en 1918, Katherine Johnson est une physicienne, mathématicienne et ingénierie spatiale américaine. Génie précoce des mathématiques, elle est le modèle du personnage que nous allons voir à l'écran. Une scène du film a particulièrement frappé nos débattrices et les élèves. Dans l'immense site de la NASA, l'espace réservé aux *coloured people* se situe loin du centre opérationnel. Katherine Johnson, remarquée pour son extraordinaire vitesse de calcul, obtient l'accès au centre opérationnel dans lequel ne sont admis que les blancs. Elle s'y installe dans le plus grand mépris de ses collègues et doit courir 20 minutes pour rejoindre les toilettes réservées aux *coloured ladies*. Le spectateur voit ses courses, les bras chargés de dossiers pleins de chiffres qu'elle continue à travailler. Le patron du bureau, suit derrière une vitre les extraordinaires calculs qu'elle effectue sur d'immenses tableaux et comprend qu'elle est indispensable. Mais il constate aussi qu'elle s'absente très longtemps sans raison. Un jour qu'il est furieux, à son retour, elle ose lui dire la raison de ses absences. On le voit alors se précipiter et démolir à coups de hache les panneaux signalant la distinction de couleur au-dessus de la porte des toilettes. "A la Nasa, on pissoit tous de la même couleur" hurle-t-il. Une petite partie des humiliations constantes vient de lui sauter aux yeux.

Fatma Ramdani et Molly Recchia situent la double discrimination dont sont victimes les héroïnes du film, femmes et noires, doublement rejetées. Elles précisent que les femmes noires ont été les premières à faire campagne

NOS SEANCES (suite)

contre l'esclavage et les lynchages. Un garçon pose la première question : "Si l'URSS était en avance, était-ce parce qu'elle ne faisait pas de ségrégation ? " Fatma Ramdani explique que cet argument a été largement utilisé par les soviétiques. Ils se sont emparés de la question des discriminations, pour expliquer le retard des USA dans le domaine spatial. Il s'agissait de promouvoir l'image de la réussite de l'URSS et de disqualifier le système américain. Mme Ramdani précise que, dans le même temps, les discriminations existaient en URSS envers leurs minorités ethniques.

Nos débattreuses reviennent sur l'histoire des afro-américains. La ségrégation a été abolie en 1954, mais les Etats-Unis sont une fédération, la loi est appliquée plus ou moins vite selon les Etats. Dans les Etats du Sud où l'économie reposait sur l'esclavage, la loi est appliquée très lentement. C'est le président Johnson qui impose que les enfants noirs soient acceptés dans les écoles, mais dans les états du sud, ils doivent être accompagnés par la police pour éviter les lynchages.

Un autre garçon fait référence à Steve Jobs, "génie informatique", ce sont des hommes qui ont inventé les ordinateurs. Fatma Ramdani répond que le premier langage informatique est créé par une femme et utilisé par les femmes. Ce n'est que quand l'informatique entre dans les foyers en 1980 que les hommes s'y intéressent et les femmes sont balayées. Elle souligne la représentation des femmes comme incapables face aux nouvelles technologies. Elle signale une publicité vidéo d'Apple montrant un petit garçon, futur géant de l'informatique et une petite fille dépassée devant son écran. Une seule fille prendra la parole durant la séance, pour expliquer qu'elle est bonne en mathématiques et que le fait d'être une fille ne l'a jamais détournée de cet intérêt.

Molly Recchia et Fatma Ramdani reviennent sur les stéréotypes négatifs de la femme noire : soit la "vieille grosse mamie", soit la fille hyper sexualisée et inférieure intellectuellement. Les héroïnes du film ont choisi l'exemplarité, elles doivent être parfaites. Molly Recchia témoigne de la réalité actuelle : pour une mère noire, actuellement, la principale source de préoccupations est la police qui arrête systématiquement les jeunes noirs. Les pères inculquent à leurs fils d'avoir un comportement calme devant la police.

Cette séance a illustré deux thèmes, la place des femmes, la place des noirs. Le premier ressenti des élèves nous a été transmis par une professeure : "Je sais déjà que les élèves ont beaucoup aimé le film et plusieurs garçons d'origine africaine ont été frappés par la dignité de ces figures féminines et leur non-violence." Sur la question des femmes, il reste encore des préjugés à secouer.

Marie Le Cœur

Inauguration du nouveau Musée de la Résistance à Champigny

"Les derniers résistants disparaissent, il nous appartient plus que jamais de transmettre leur histoire, leur mémoire, leurs valeurs", souligne Thomas Fontaine, directeur du M.R.N.

C'est en effet le 29 février dernier, en présence de Valérie Pécresse, Christian Fautré, maire de Champigny et de nombreuses personnalités, que le nouveau Musée de la Résistance Nationale a été inauguré.

Ce musée à l'architecture épurée, bénéficie d'un emplacement exceptionnel en bord de Marne, proche du centre ville. Il contient plus de 5000 pièces et plus de 3200 clichés de presse inédits, des milliers d'œuvres d'artistes, par exemple le manuscrit original du poème de Paul Eluard : "Liberté" ainsi qu'une bibliothèque historique superbe.

Dès l'entrée au musée, on se sent immergé dans le contexte de l'époque, grâce à des effets de voiles sur lesquels sont projetés des films des années terribles 1939-1945. Comment ne pas ressentir l'effroi nous envahir lorsque nous découvrons l'arrivée d'Hitler sur les Champs Elysées, comme si on y était ?! "Les murs expliquent, les objets racontent". Les documents d'époque alternent avec les moyens modernes (multimédia) pour faire ressentir au visiteur ce qu'ont vécu les résistants qui se sont battus pour la liberté, l'indépendance de notre pays.

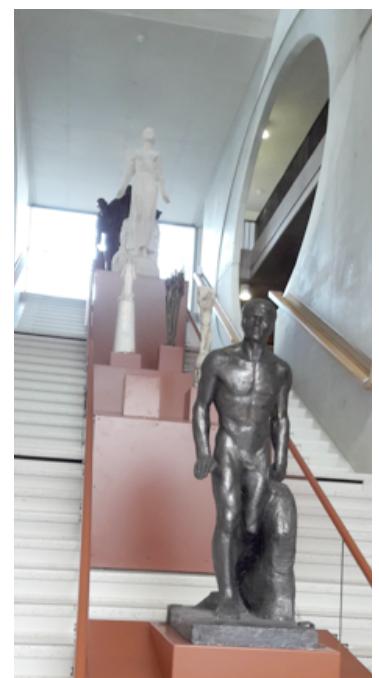
Au deuxième étage de ce bel édifice, un amphithéâtre avec matériel de projection ultra moderne sera le lieu de séances pédagogiques pour tous, et en particulier pour les élèves de collèges et lycées d'Ile-de-France.

Souhaitons que ce lieu d'exception crée des moments actifs de mémoire pour que nos jeunes générations découvrent et prennent conscience de l'engagement de nos aînés. Notre rôle n'est-il pas de permettre à chacun de s'approprier l'Histoire et de transmettre nos valeurs de Liberté ?

Joëlle Saunière



Le Musée



Une espionne juive dans l'Allemagne nazie

Marthe Hoffnung Cohn aura cent ans le 14 avril 2020, bel anniversaire pour cette personnalité hors du commun dont l'histoire singulière nous est présentée dans un documentaire sorti cet automne et dans son livre de mémoires.

Marthe Cohn, minuscule et facétieuse dame de 99 ans, s'est arrêtée à Paris en octobre, pour présenter le documentaire de Nicola Hens Chichinette, ma vie d'espionne qui vient de sortir en salles. Comment une jeune juive a-t-elle pu s'engager dans l'armée, passer les lignes ennemis en 1945 et ainsi renseigner l'Etat-major sur les mouvements de troupe sur la ligne Siegfried ? C'est ce que raconte ce film ainsi que son livre "Derrière les lignes ennemis"paru chez Taillandier en 2009.



Née en 1920 à Metz, Marthe Hoffnung, parle parfaitement allemand. En septembre 1939, sa famille se réfugie à Poitiers. En 1940, lors de l'arrivée des Allemands, la boutique de ses parents est confisquée. Elle s'emploie alors comme interprète à la mairie de Poitiers. Elle traduit les requêtes des Allemands qui veulent s'approprier les biens pris aux Français. Son caractère trempé s'affirme déjà. Le chef de la Kommandantur a pris en affection cette blonde aux yeux clairs qui lui rappelle sa fille. Lorsqu'elle l'accompagne

dans les réserves du musée où il vient se servir, elle l'apostrophe violemment : "Vous n'avez pas honte ? Vous venez dans un musée, un sanctuaire de l'art et vous prenez ce dont vous avez envie ? De quel droit volez-vous ce qui appartient à la France ?" Le commandant apprécie sa franchise mais fait main basse sur les tableaux. Plus tard, alors qu'il tente de la convaincre d'aller à Berlin où elle serait si bien, elle lui révèle qu'elle est juive. Il est d'abord sidéré : "C'est impossible ! Je renifle un juif à cent mètres !". Plus tard, il fait chasser tous les juifs employés à la mairie. C'est l'été 1941.

Marthe entreprend des études d'infirmière à l'école de la Croix Rouge de Poitiers dirigée par une femme qui ignore les préjugés. Le 17 juin 42, sa sœur Stéphanie est arrêtée. Elle aidait les familles fuyant les persécutions à passer la ligne. Elle refuse de dénoncer les fermiers quiaidaient au passage sur leurs terres. Marthe lui rend visite et tente en vain de la persuader de s'enfuir. Stéphanie refuse obstinément, pour soutenir ses codétenus et de crainte que sa fuite n'entraîne l'arrestation de sa famille entière. Consciente du danger à rester en zone occupée, Marthe décide de faire passer la ligne à sa famille avec de faux papiers.

En novembre 1942, Marthe intègre l'école d'infirmières de Marseille. Son oncle Max est interné au camp des Milles. Venant lui rendre visite, Marthe assiste à l'embarquement des prisonniers dans des wagons à bestiaux. C'est la Gestapo qui supervise les opérations. Marthe est terrassée. Les policiers français ont refusé d'aider la gestapo et pleurent avec elle. "Nous devons regarder et ne rien oublier, leur dit-elle, nous porterons témoignage de ces atrocités."

Son fiancé, Jacques Delaunay, résistant, est arrêté puis exécuté avec son frère. Il sera, comme sa sœur Stéphanie, constamment dans ses pensées dans tous les moments de danger extrême. A plusieurs reprises, Marthe tente de s'engager dans la résistance, mais est chaque fois éconduite, traitée comme une gamine. Pourtant sa colère et son besoin d'agir contre l'occupant sont intenses. Après la libération de Paris en juin 44, elle obtient d'être intégrée au 151^e régiment d'infanterie grâce à l'intervention de la mère de son fiancé, Jacques Delaunay, fusillé au Mont Valérien. Encore une fois, elle est mal reçue lorsqu'elle arrive au front, soupçonnée par son supérieur, d'être une planquée. Il refuse de l'intégrer

comme infirmière et lui accorde une place d'assistante sociale. Trois semaines plus tard, lors d'une rencontre fortuite avec son commandant, le colonel Fabien, celui-ci lui propose d'entrer dans les services de renseignements.

C'est ainsi qu'elle entame une formation soutenue et qu'elle reçoit ce surnom ridicule de Chichinette.

En janvier 45, elle est rattachée aux commandos d'Afrique et commence sa carrière d'espionne improbable en procédant à des interrogatoires. Pas évident d'impressionner les officiers supérieurs allemands lorsqu'on est une dame de 1m50, mais elle saura très vite leur imposer son autorité. Puis viennent les premières tentatives échouées, pour passer la ligne de front. En avril 45, elle réussit, en passant par la Suisse et se retrouve "dans la gueule du loup." Parcourant des kilomètres, seule, en territoire ennemi, elle réussit à obtenir des informations extrêmement précises sur les déplacements des troupes. Elle doit aussi repasser les lignes en sens inverse pour livrer ses informations. Le danger est extrême. Côté allemand, elle joue à la perfection son personnage de jeune allemande ayant perdu sa famille dans un bombardement et parcourant le front à la recherche de son fiancé. Côté français, personne ne doit savoir qu'elle appartient aux renseignements. Ces actes de bravoure lui sont nécessaires après ces années de terreur quotidienne et elle les doit au souvenir de sa sœur et de son fiancé. Ils lui vaudront plusieurs décos, dont la Croix de guerre. Elle est fière de ces médailles mais refusera toute récompense financière que l'armée lui propose pour ses actes de bravoure.

Au sortir de la guerre, elle quitte les services secrets, demande à servir comme infirmière dans les corps expéditionnaires en Extrême-Orient. Elle y restera deux ans, puis revient à Poitiers auprès de sa famille. Elle complète sa formation d'infirmière à Genève et s'apprête à reprendre du service auprès de l'OMS. Mais la rencontre avec Major Lloyd Cohn, étudiant américain en médecine va changer le cours de sa vie. En 1956, elle s'embarque pour les Etats-Unis à ses côtés. En 1958, elle épouse Major Cohn, jeune médecin à Washington auprès de qui elle travaillera toute sa vie. Durant des décennies, elle fait silence sur son passé auprès de leurs deux enfants. A 78 ans, lors d'un passage en France, elle a accès à son dossier militaire. En 2000, elle reçoit une nouvelle décoration, la médaille militaire pour son "courage exceptionnel" lors de "missions spéciales" dans la Forêt Noire. Ses proches réalisent alors quelle fut sa témérité. Après ce long silence, elle répond aux appels à témoins lancés par la Fondation USC Shoah et le musée de l'Holocauste de Washington. Depuis, elle parcourt le monde pour témoigner. Elle a donné entre mille et deux mille conférences et refuse d'être payée.

Le soir de la présentation du film, elle transporte l'assistance par sa vivacité et son humour. Son mari qu'elle a assisté pendant toute sa carrière est maintenant son chevalier servant et lui répète à l'oreille les questions qu'elle entend mal. Elle témoigne aussi du courage des si nombreuses personnes qui ont risqué leur vie pour les aider à Poitiers. Au fil de ses identités successives : Marthe Lenôtre pour les services secrets, Martha Ulrich, la fiancée allemande, désormais Marthe Cohn, elle demeure fidèle à son patronyme, Marthe Hoffnung qui signifie Espoir.

Que son témoignage résonne encore pour ce centième anniversaire.

J.H

L'affaire Sarah Halimi : un grand malaise et des questions en suspens

Le meurtre horrible de Sarah Halimi soulève le cœur, et la décision de la cour d'appel de Paris du 19 décembre 2019, jugeant irresponsable pénallement le meurtrier tout en reconnaissant le caractère antisémite de son meurtre, laisse des questions en suspens. Le meurtrier a été astreint à une mesure d'hospitalisation d'office dont seuls les médecins pourront décider de la fin. La famille de Sarah Halimi a formé un pourvoi en cassation contre cette décision.

Rappelons d'abord les faits : Sarah Attal Halimi, juive orthodoxe pratiquante, fut d'abord médecin, puis directrice de crèche. D'après les témoignages, cette femme a mené une vie de rectitude et de dévouement aux autres.

Son meurtrier, Kobili Traoré, 27 ans, n'a jamais travaillé, avait un casier judiciaire lourd de plus de vingt condamnations et fumait jusqu'à 30 joints de cannabis par jour. Il habitait au deuxième étage du même immeuble que sa victime qu'il connaissait.

Dans la nuit du 3 au 4 avril 2017, vers 4h35 du matin, Traoré, d'origine malienne, s'introduit dans l'appartement de la famille Diarra, originaire du même village que sa famille, situé au troisième étage de l'immeuble et mitoyen de l'appartement de Sarah Halimi. La famille lui a ouvert la porte en pensant qu'il a besoin d'aide, mais effrayée par sa violence, elle se réfugie dans une pièce et appelle la police. Trois policiers de la BAC arrivent quelques minutes après l'appel.

Kobili Traoré enjambe le balcon et pénètre dans l'appartement de Sarah Halimi. Il est pris d'un moment de "folie" (nous y reviendrons), et s'acharne à coup de poing sur Sarah Halimi pendant près de 40 minutes, récitant par moment des sourates du Coran et traitant sa victime de "Cheitan" ("diable" en arabe), avant de la défenestrer en disant aux personnes présentes qu'une "vieille dame veut se suicider".

Pendant les 40 minutes de ce déchaînement de violence extrême, alors que la victime appelle à l'aide et que son meurtrier hurle, des dizaines de voisins sortent aux fenêtres et des renforts de police arrivent. 26 policiers au total sont témoins du crime. Certains policiers sont dans la cour, d'autres se trouvent sur le palier de l'appartement de Sarah Halimi...

Son meurtre commis, Traoré enjambe à nouveau le balcon et retourne dans l'appartement de la famille Diarra restée réfugiée dans une pièce. Il se change et se met à prier. C'est alors que les policiers l'arrêtent.

Nous savons que la police n'a pas l'autorisation d'intervenir lorsqu'il y a soupçon de terrorisme. C'est la raison pour laquelle des policiers de la BAC n'étaient pas intervenus dans les premières minutes de l'attaque du Bataclan. Cependant, sans faire la leçon, nous pouvons nous interroger sur l'inaction des policiers alors que la famille Diarra a décrit l'état mental mais aussi physique de Traoré qu'elle connaît bien : nulle ceinture d'explosif, ni d'arme à feu... C'est l'une des questions dérangeantes de cette horrible affaire. Le préfet de police, dans sa réponse au Comité de soutien "Vérité et Justice pour Sarah Halimi", refuse que soit effectuée une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Cette réponse n'est pas de nature à nous rassurer - une personne en France peut être violemment agressée et mise à mort pendant 40 minutes devant des dizaines de témoins et 26 policiers, sans que personne n'intervienne... - ni à apaiser les esprits...

La juge d'instruction a commencé son travail. Une expertise psychiatrique a eu lieu, comme toujours en matière criminelle, menée par le Docteur Daniel Zagury, expert respecté et incontesté. Le docteur Zagury a conclu en septembre 2017 à une bouffée délirante aiguë au moment des faits chez Kobili Traoré, bouffée délirante liée à l'augmentation de sa consommation de cannabis le jour précédent le meurtre. Dans son rapport, Zagury a souligné que le discernement de Traoré ne pouvait être considéré comme ayant été aboli, mais seulement altéré. Cette expertise aurait dû conduire à un procès devant une cours d'assise.... Mais la juge d'instruction a nommé un collège de trois experts pour une seconde expertise.

Soulignons que cette décision est rarissime et qu'elle laisse penser que

la juge avait une conviction penchant vers l'irresponsabilité pénale. Cette décision lui a été vivement reprochée par les avocats de la famille de Sarah Halimi et une partie de l'opinion publique, révulsée que le meurtrier échappe à un procès et à une sanction pénale.

Un collège de trois psychiatres, reconnus et incontestés, a rendu une seconde expertise concluant à l'abolition du discernement du meurtrier et donc à son irresponsabilité pénale.

Devant le tollé suscité, une troisième expertise a été conduite, par trois autres psychiatres, qui ont conclu à l'abolition et à l'irresponsabilité pénale. Cette 3ème expertise a confirmé la bouffée délirante aiguë, mais a infirmé toute pathologie mentale chronique. Et les psychiatres de préciser que la distinction entre altération et abolition du discernement est difficile à établir.

Au cours de l'instruction, les avocats de la famille de S. Halimi ont obtenu à partir du rapport du Dr. Zagury que soit reconnue la circonstance aggravante d'antisémitisme. L'instruction a ajouté cette circonstance à la qualification du meurtre. L'instruction close, la cour d'appel s'est prononcée sur l'ouverture ou non d'un procès en assise, sachant que les experts psychiatriques avaient des avis divergents sur l'altération ou l'abolition du discernement du meurtrier et sa responsabilité pénale.

Rappelons qu'une loi de 2008 a modifié la procédure. Auparavant, le juge d'instruction pouvait clore une affaire comme celle de Sarah Halimi par un non-lieu en raison de l'irresponsabilité pénale du meurtrier, et cela, dans le secret de l'instruction. La décision de la cour d'appel de Paris a été prise après une audience de 9 heures en audience publique. La famille de S. Halimi a décidé de ne pas y assister et s'est faite représenter par ses avocats. Assisté de ses avocats, Maîtres Tordjman et Touitou, Kobili Traoré a présenté ses excuses et a reconnu le meurtre. Pour ses avocats et de nombreux juristes, jusqu'à la garde des Sceaux, le fait que le meurtrier a reconnu depuis le début de l'instruction sa culpabilité explique qu'aucune reconstitution n'a été organisée. Et la procédure devant la chambre d'accusation s'est déroulée comme pour tous les autres procès.

Dans sa décision, la cour d'appel précise que le meurtre n'a pas été prémedité (ce n'est donc pas un assassinat) mais qu'il a un caractère antisémite. La conscience qu'a eu Traoré du judaïsme de S. Halimi a joué "le rôle de l'étincelle" dans sa bouffée délirante aiguë. Le Dr. Zagury avait précisé que "Les témoignages portés à ma connaissance ne confirment pas l'existence chez Traoré d'un antisémitisme habituel, qui se serait antérieurement manifesté de façon claire (...) S. Halimi n'avait peut-être pas été délibérément recherchée et tuée parce que juive, mais le fait que Traoré réalise qu'elle l'était, à l'entrée dans l'appartement, s'est télescopé avec la thématique délirante, l'associant immédiatement au diable, et amplifiant le déchaînement frénétique haineux et vengeur."

La contradiction logique entre la reconnaissance de l'irresponsabilité pénale pour cause psychiatrique du meurtrier d'une part, et la reconnaissance que le meurtrier voulait donner à son acte un mobile antisémite d'autre part questionne... Elle révèle le malaise profond, en plus de l'effroi, qui accompagne celles et ceux qui ont à suivre et à juger cette horrible affaire.

C'est cette contradiction logique et juridique dont les avocats de la famille de Sarah Halimi ont saisi la Cour de cassation.

Nombreuses sont les personnes en France, et en premier lieu la famille de Sarah Halimi, qui attendent sa décision.

Rose Lallier

L'Inde a de nouveau besoin du message de Gandhi

Un siècle après le combat de Gandhi pour l'indépendance de l'Inde, et pour l'arrêt des violences entre musulmans et hindous, une loi votée en décembre 2019, vient relancer une flambée de haine.

Le 11 décembre 2019, le *Citizenship Amendment Act* a été adopté par le Parlement indien. Le BJP, Parti nationaliste hindou de Narendra Modi a fait adopter cette loi qui régularise les réfugiés venus des pays voisins, Afghanistan, Pakistan, Bangladesh à l'exclusion des réfugiés musulmans. Le vote de cette loi a déclenché un vaste mouvement de protestation à travers tout le pays.

Fin février 2020, à New-Delhi, les nationalistes hindous se sont livrés à un déchaînement de violences contre les musulmans. Sophie Landrin, correspondante du Monde à New-Delhi, a rencontré dans un hôpital, 200 survivants et blessés de ce massacre. Les témoignages sont glaçants. Les assaillants ont attaqué les quartiers musulmans armés de pierres, de sabres, de bâtons et d'acide. Ils ont mis le feu aux maisons et aux échoppes tenues par des musulmans. Des victimes ont été frappées à mort puis jetées dans les égouts à ciel ouvert. Durant trois jours de folie meurtrière, 47 personnes ont été tuées, 122 maisons et 322 magasins ont été détruits. Des mosquées ont été détruites, d'autres saccagées, mais les temples hindous ont été épargnés. Depuis, un calme apparent est revenu mais les populations vivent dans la crainte de nouvelles attaques. De nombreuses familles fuient ces quartiers.

Ces violences de février 2020 sont orchestrées par des nationalistes hindous extérieurs à ces quartiers. Le résultat recherché est l'installation d'une violence radicale dans ces quartiers mixtes où la cohabitation entre musulmans et hindous se déroulait en paix. Michelle Bachelet, haut-commissaire de l'ONU a demandé à se joindre au recours en justice contre cette loi controversée sur la citoyenneté. Le ministre des affaires étrangères indien a réagi : "le *Citizenship Amendment Act* est une question interne à l'Inde et



to touche au droit souverain du Parlement indien à faire des lois." Le CAA, réforme de la nationalité sur des critères religieux, attise de nouveau les violences interreligieuses, longue plaie de l'histoire indienne. Rappelons que la laïcité est inscrite dans la Constitution. Mais Le 15 août 1947, jour de la naissance de l'Etat indien souverain, Gandhi est absent. Il jeûne en protestation contre la partition de l'Inde et du Pakistan. Cette partition a créé ce mauvais partage de l'ancien l'empire britannique des Indes, en deux états séparés sur la base d'une appartenance religieuse : le Pakistan à majorité musulmane et l'Inde, à majorité hindouiste. Durant les longues tractations qui ont précédé le départ des Britanniques une autre option avait été soutenue par les modérés du congrès indien et la ligue musulmane,

celle d'une grande Inde démocratique. Mais le choix de la partition a triomphé. Le 30 janvier 1948, Gandhi, est assassiné par un fanatique nationaliste hindou. Dès sa création en août 1947, l'Etat indien laïc et multiconfessionnel a connu des guerres religieuses et de dizaines de milliers de victimes ainsi que l'exode de dizaine de millions d'individus. La mémoire douloureuse de ces conflits est toujours opérante. En 1971, le Pakistan s'est séparé en deux. L'ex Pakistan oriental, a fait sécession en 1971 pour devenir le Bangladesh. Depuis 2001, le Pakistan, est au cœur d'inextricables conflits politiques. Voisin de la guerre en Afghanistan, il est le foyer de commandements terroristes et l'Islam est la religion d'état. Les conflits liés à la religion ont débordé dans les pays voisins et en occident.

La voix de Gandhi, "Père de la nation indienne" manque toujours plus cruellement.

Jacinthe Hirsch

La culture et l'art pour nous soutenir pendant la période de confinement...

Alors que plus d'un habitant sur trois dans le monde et la majorité de la population française sont confinés chez eux pour cause de pandémie de Covid 19, alors que salles de spectacle, cinémas, théâtres, musées, et tous les lieux publics qui nous permettent de nous réunir et de nous rencontrer sont fermés, de nombreuses initiatives individuelles ou collectives permettent de nous réunir virtuellement et de retrouver une forme de vie collective. Le meilleur côté d'Internet se manifeste ici, en nous permettant de vivre ensemble et de partager des émotions, des sensations et des réflexions... Des initiatives qui célèbrent et incarnent le meilleur de l'humanité.

De nombreux musées peuvent être visités virtuellement et ont rendu leurs collections accessibles gratuitement. Comme le musée du Belvédère à Vienne (<https://www.belvedere.at/en/collection>) ou le musée du Louvre (<https://www.louvre.fr/visites-en-ligne>). L'INA a rendu gratuite sa formidable plateforme d'archives pendant trois mois (<https://institut.ina.fr/offres-services/madelen>) ; l'Opéra de Paris met à la disposition du public des enregistrements de ses spectacles sur son site internet (<https://www.operadeparis.fr>) ; des distributeurs de films ou des chaînes de télévision payantes ont rendu une partie de leur catalogue accessible gratuitement (<https://www.troiscouleurs.fr/curiosity-by-mk2/> pour MK2 ; mais aussi Arte, Canal +, OCS, Universciné etc....). Des orchestres nationaux interprètent des œuvres en réunissant grâce à Internet chacun des musiciens restés confiné chez lui, comme l'Orchestre national de France (https://www.youtube.com/watch?v=Sj4pE_bgRQI&feature=youtu.be) ; Des musiciens et des chanteurs offrent gratuitement des concerts sur les réseaux sociaux, notamment Facebook ; Des personnalités du monde de la culture partagent leur art avec le public qui le souhaiterait, comme Fabrice Luchini qui lit quotidiennement Les Fables de La Fontaine sur Instagram (https://www.instagram.com/fabrice_luchini_officiel/) ou le violoniste Renaud Capuçon (<https://twitter.com/RCapucon>) ou encore le violoniste et l'humaniste Itzhak Perlman qui raconte chaque jour une histoire et interprète quelques mesures de violon (<https://twitter.com/PerlmanOfficial>)...

La voix du Hirak en Algérie.

Depuis un an, la voix du Hirak, émergence d'une contestation populaire, se fait entendre. Hirak signifie "mouvement" "Retour sur un an de manifestations pour une transition démocratique en Algérie.



Le mouvement a pris naissance après l'annonce de la candidature de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat, le 10 février 2019. Cette annonce déclenche des manifestations d'une ampleur inédite depuis des décennies. Chaque vendredi, à partir du 22 février, durant l'hiver et le printemps 2019, des milliers de manifestants descendent dans les rues d'Alger et des grandes villes en exigeant le départ du Président malade et inaudible, symbole de la confiscation du pouvoir. Le 3 avril 2019, Bouteflika remet sa démission au Conseil constitutionnel et demande pardon aux Algériens. Le Hirak a obtenu son départ mais continue de réclamer une véritable rupture avec le système politique en place depuis l'indépendance, un système dominé par l'armée. La date de l'élection présidentielle, initialement prévue pour le 18 avril est reportée au 4 juillet mais sera annulée, faute de candidats. Le 15 septembre, Abdelkader Bensalah, le chef de l'Etat par intérim, annonce, dans un discours à la nation, que l'élection présidentielle aura lieu le 12 décembre. Cette date coïncide avec le calendrier exigé par le général Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'armée. Le mouvement de contestation s'oppose à la tenue de ce scrutin, tant que l'ensemble du "système" des décennies Bouteflika n'a pas quitté le pouvoir. Les manifestations reprennent, des dizaines d'opposants sont arrêtés.

Jusqu'en décembre, le Hirak conteste une élection dont le déroulement est écrit d'avance avec pour finir, un Président marionnette dans les mains du général Salah, symbole de la permanence du système fossilisé. Avant les élections, deux contre-manifestations organisées par le gouvernement à renfort de cars venus de province ont rassemblé quelques centaines de personnes qui traitaient les opposants au régime de "traitres et d'agents de l'étranger", réponse classique du régime en place, brandie avec la menace du retour de la décennie noire. Mais ces manifestants téléguidés n'ont pas pesé face à l'ampleur du Hirak qui voit dans les cinq candidats la continuité du système de confiscation du pouvoir. Le 12 décembre, jour de l'élection présidentielle, a connu une abstention massive, 60% des électeurs n'ont pas voté et le jour même à Alger des milliers de manifestants ont bravé la police aux cris de "état civil, pas militaire" "les généraux à la poubelle".

Au lendemain des élections, le Président Abdelmadjid Tebboune a immédiatement déclaré vouloir "tendre la main" aux manifestants. Mais la demande de renouvellement des figures politiques et d'une transformation démocratique des institutions n'est pas acquise. Après des mois d'un peuple sans Président, voici élu le 12 décembre, un Président sans peuple. Derrière lui se profile

toujours la figure de l'homme fort du pays, le général Salah. Mais le décès subit du général Salah, le 23 décembre a rebattu les cartes. Il était le dernier des combattants du front de libération de l'Algérie, proche de Bouteflika qu'il a convaincu de quitter le pouvoir et le véritable homme fort du régime. Réaction d'un militant du Hirak à cette annonce : "Nous n'avons rien contre l'homme, paix à son âme. C'est contre le système que nous luttons". A son crédit, il n'a pas fait taire la voix du Hirak par un bain de sang. Sa disparition brutale n'a pas mis fin au mouvement. Les vendredis de manifestations continuent. Fin janvier, plusieurs dizaines de prisonniers poursuivis dans le cadre du Hirak ont été libérés mais une centaine reste en détention. Le procureur adjoint du Tribunal d'Alger centre a été muté pour avoir requis la relaxe de manifestants du Hirak et avoir réclamé une "justice indépendante". La rencontre prévue jeudi 20 février à Alger de militants venus de tout le pays ainsi que de la diaspora, a été reportée faute d'autorisation. Les vendredi 21 et samedi 22 février 2020, une vaste manifestation est prévue pour le premier anniversaire du Hirak, mais l'accès à Alger est réduit au compte-goutte pour empêcher les manifestants d'autres régions de participer à la marche dans la capitale. Le Hirak est inédit par son ampleur, sa durée et par sa diversité sociale mais comment survivra-t-il à son premier anniversaire ? Ce mouvement est inédit aussi par le choix de la non-violence et de la discipline. Les femmes sont présentes dans les manifestations, "aucune idéologie n'impose ses slogans" selon le sociologue Nacer Djabi, "les islamistes n'ont même pas les moyens d'imprimer leur couleur à ce mouvement". Pour éviter les arrestations, le mouvement a choisi de ne pas désigner de leader mais il faudra bien que le mouvement se structure et s'organise pour durer. Le drapeau amazigh (berbère) est visible tous les dimanches place de la République à Paris, où se réunissent les opposants au régime, mais il est officiellement banni des cortèges en Algérie, bien qu'il soit une des composantes importantes du Hirak.

Pendant un an, les réseaux sociaux ont accompagné ce mouvement d'opposition et contrecarré le discours officiel qui niait l'ampleur de la mobilisation. Une mobilisation virtuelle disparate et opiniâtre qui réunit les générations. Le Hirak apparaît comme une réappropriation d'une mémoire nationale confisquée par le FLN depuis l'indépendance en 1962, comme le fait entendre le slogan "1962, indépendance du sol, 2019, indépendance du peuple". Benjamin Stora, dans l'essai "Retours d'Histoire. L'Algérie après Bouteflika" décrit un nationalisme algérien pluriel où se mêlaient, au départ, religieux traditionnalistes, républicains et communistes. Il analyse le Hirak comme un "retour du refoulé". "Une histoire officielle a mis au secret des pans entiers de la guerre d'indépendance".

Aujourd'hui l'avenir est incertain. Les propos apaisants du Président Tebboune ont incité certains à laisser quelques mois au nouvel élu. Nombre de manifestants continuent à réclamer pacifiquement la disparition du système appuyé sur l'armée. Un an après la naissance du mouvement sa structuration est en dialogue : quel projet commun ? quels porte-parole ? Quels risques de répression ?

Mars 2020, la répression se met en place, arrestations de militants, poursuites pour "atteinte à l'unité nationale", détention. Les prochains mois seront décisifs pour savoir qui du Hirak ou du système en place s'essoufflera.

Et voilà que surgit la pandémie...

Jacinthe Hirsch

... Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leur parole, lorsque les maîtres tremblent devant les élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie...

Platon 429-347 av JC (extrait de *La République*)

Tuerie d'Hanau : un retour du refoulé?

Le 19 février, à Hanau en Allemagne, un homme de 43 ans se réclamant de l'extrême droite, a ouvert le feu dans des bars à chicha tuant neuf personnes essentiellement issues de l'immigration. Le suspect qui s'est ensuite donné la mort (avec sa mère) a laissé un manifeste et une vidéo qui, d'après le spécialiste du terrorisme au King's College de Londres, Peter Neumann, ne laissaient place à aucun doute sur les motivations racistes et xénophobes du tueur. Il appelle notamment à "anéantir" la population d'au moins 24 pays, parmi lesquelles celles du Maghreb, du Moyen-Orient, d'Israël ou encore d'Asie du Sud, avançant des thèses racialistes.



Ca n' n e e s , dans toutes les d e m o c r a t i e s européennes, on a vu se développer des thèses extrémistes et racistes. Mais, c'est en Allemagne qu'elles ont pris la forme la plus violente et ce, même si, d'après les renseignements fédéraux allemands, le nombre de militants d'extrême droite a diminué entre 1990 et 2020. En revanche le nombre de militants considérés comme violents a été multiplié par neuf, passant de 1400 en 1990 à 12700 aujourd'hui... Certains même, selon Nele Katharina Wissmann, chercheure associée à l'*Ifri*, "sont prêts à mener des actions comme des attentats."

Résultats surprenants pour un pays dont on aurait pu croire que grâce au travail mémoriel qu'il a fait sur le nazisme, serait à l'abri d'une récidive de dérives extrémistes.

Hélas, il n'en est rien et on a l'impression d'assister ici à un tragique "retour du refoulé".

L'extrémisme de droite en Allemagne est constant dans l'histoire de l'après guerre du pays, mais il semble, jusqu'à cet attentat, avoir été minimisé au prétexte de sa maîtrise particulière du passé, sous-estimant que ce pays a été à un point majeur le berceau de l'extrémisme de droite.

Il aura fallu attendre ces meurtres pour que les Allemands prennent conscience de la réalité de la menace.

Cependant alors que dans le passé proche l'on pouvait "facile-

ment" repérer les militants d'extrême droite, aujourd'hui c'est devenu plus difficile car ces militants n'adoptent plus les codes néonazis des skinheads, ni les blousons de cuir et Doc Martens des années 1990. Habillés comme leurs contemporains, ils peuvent vivre dans des colocatifs difficiles à observer. Ils sont plus volontiers dans des "groupes d'amitié" (Kameradschaften) que la loi ne peut interdire.

"Cette augmentation des violences perpétrées par l'extrême droite s'explique en partie par le climat social", estime Nele Katharina Wissmann, qui ajoute qu'une "partie de la population a estimé, ouvertement, qu'il y avait trop de migrants et de musulmans en Allemagne".

Ce discours xénophobe est largement porté par l'AfD très présente au Bundestag [le Parlement national] et dans les différents Länder, et vers qui se tournent aujourd'hui les regards. Le parti est accusé d'avoir créé en Allemagne un climat propice aux violences racistes avec son discours xénophobe décomplexé. Selon un sondage commandité par l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*, 60 % des Allemands estiment que l'AfD a une responsabilité dans les attentats de Hanau.

Pour répondre à cette menace terroriste, les autorités allemandes ont mis en place de nombreuses mesures et envisagent même d'utiliser des procédés semblables à ceux qui existent pour lutter contre le terrorisme islamiste.

Si ces mesures sont nécessaires, elles ne produiront d'effet que dans quelques années. Ce qui semble le plus urgent et primordial est la lutte contre les discours xénophobes et racistes.

Ce combat ne concerne pas seulement l'Allemagne, mais toute l'Europe où comme dirait, Angela Merkel, "le poison" du racisme et de la xénophobie ne cesse de croître et d'embellir.

Lison Benzaquen

**DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2020
AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHÉREZ !**

ADHESION

COTISATION

N°104

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
(Siège social : 25 Boulevard du Temple - 75003 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -

Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
(Siège social : 25 Boulevard du Temple - 75003 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Directrice de la publication : Jacinthe Hirsch

Comité de rédaction :

Jacinthe Hirsch, Lison Benzaquen, Rose Lallier.

Réalisation : Lison Benzaquen.